

Inscriptions closes le 15/12/2010

Vous n'avez jamais été inscrit à Paris Diderot Paris 7, vous devrez tout d'abord prendre connaissance des formations doctorales offertes par les différentes écoles doctorales en consultant le site Internet <http://www.univ-paris-diderot.fr/>, puis contacter un directeur de thèse afin de déterminer votre projet de recherche. Vous devez vous mettre en rapport avec le secrétariat de l'école doctorale dont vous dépendrez pour connaître les modalités d'acceptation.

Les démarches pouvant demander plusieurs semaines, il est de votre intérêt de vous connecter le plus tôt possible. N'attendez pas le dernier jour

1^{er} inscription

A compter du **15 juin** et jusqu'au **15 novembre dernier délai**, (site fermé du 15 juillet au 25 août) connectez-vous sur le site SESAME <http://www.univ-paris-diderot.fr/inscriptions>, pour déposer une demande de dossier de candidature. **Attention !** Saisissez correctement toutes les données car aucune modification ne peut être apportée ultérieurement. **N'oubliez pas de valider.**

Pour toutes difficultés lors de la saisie de votre demande joignez le **centre de contact de l'université Paris Diderot Paris 7, 01 57 27 65 67** ou <http://www.univ-paris-diderot.fr/assistanceinscriptions>

Procédure concernant le dossier d'inscription à Paris 7 :

1 – le candidat dépose une demande de dossier sur le site sésame. Cas particulier : si vous prévoyez de mettre en place cotutelle internationale après saisie de la demande adressez un mail à Mme LE HOUEZEC (lehouezec@univ-paris-diderot.fr)

2 – Le gestionnaire de l'Institut des Etudes doctorales donne l'autorisation de téléchargement du dossier au candidat (via sésame)

3 – le candidat imprime le dossier, le complète et l'apporte ou l'envoie pour signature du directeur de thèse et du directeur de l'ED

4- après obtention des signatures, le dossier est transmis par courrier à 'Institut des Etudes doctorales

ATTENTION : En raison de contraintes liées à la sécurité du bâtiment, le bureau des thèses de l'IED n'est pas autorisé à recevoir le public. Tous les documents doivent être impérativement adressés sous enveloppe en courrier postal ou interne au bureau des thèses case 7129 – 7 rue Watt – 75205 PARIS CEDEX 13

5 – L'autorisation d'inscription est adressée au candidat sur la messagerie personnelle lui indiquant la procédure et les documents nécessaires à l'inscription administrative.

→ les doctorants de 2^e et 3^e année peuvent se connecter et payer les droits d'inscription directement sur Sésame sans démarche particulière.

Dérogation

1 – du **07 juillet au 15 novembre** 2010, le doctorant entrant en quatrième année dépose une demande de dérogation sur le site sésame.

Points **2 – 3** identiques à l'inscription en 1^{re} année

4 – L'école doctorale transmet la demande et après avis du Président de l'Université l'autorisation d'inscription est adressée au candidat sur sa messagerie personnelle lui indiquant la procédure et les documents nécessaires à l'inscription administrative

Ne prenez pas de rendez-vous avant d'avoir reçu par mail l'autorisation d'inscription expédiée uniquement par l'Institut des Etudes doctorales celle-ci devant être obligatoirement présentée à la chaîne d'inscription de la DEVU/ Scolarité, le jour du rendez-vous que vous aurez choisi (ad : 16 rue Marguerite Duras 75013 Paris)

Vous devrez avoir payé vos droits avant le 15 décembre 2010.

Cas particulier :

En cas de maladie, grossesse, préparation à l'agrégation etc. il est préférable que le doctorant demande une **interruption** d'études d'une année. Le formulaire est téléchargeable sur le site de l'université.

Tous les doctorants peuvent bénéficier des formations professionnalisantes offertes par le Centre de Formation des Doctorants à l'Insertion Professionnelle de Paris Diderot (CFDIP). Le catalogue des formations est disponible à l'adresse suivante (à compter du 1er septembre 2010) www.univ-paris-diderot.fr/cfdip/